

François Pérol récusé les accusations de conflit d'intérêt

PARIS (AFP) - L'ancien conseiller économique de l'Elysée, François Pérol, a récusé mercredi les accusations de conflit d'intérêt pesant sur lui dans le dossier de la fusion entre Banque Populaire et Caisse d'Epargne, dont il est désormais le principal dirigeant.



© AtlasVista

François Pérol, ancien conseiller économique de l'Elysée, devant la commission des Finances de l'Assemblée le 25 mars 2009 © AFP - Jacques Demarthon

"La fusion est un projet qui est venu des entreprises. Ce n'est pas un projet que j'ai imaginé, que j'ai conçu, que j'ai conduit", a affirmé M. Pérol lors de son audition devant la commission des Finances de l'Assemblée nationale.

"J'ai toujours exercé ma fonction en pensant que ma fonction était d'être conseiller, que mon rôle était de conseiller le président" Sarkozy, a ajouté M. Pérol. "Je sais que ce n'est pas l'image que vous en avez", a-t-il lancé aux députés.

Au sujet de la fusion, M. Pérol a assuré qu'il s'était contenté de "donner son opinion au président de la République".

"J'ai tâché de l'éclairer au mieux sur cette affaire", a-t-il expliqué.

Il a admis avoir reçu les dirigeants des deux groupes dans le cadre des négociations de fusion, "comme ils ont été reçus par d'autres", mais ne considère pas avoir "outrepassé (ses) fonctions".

Une loi de 2007 interdit à tout fonctionnaire de travailler pour une entreprise qu'il a surveillée, avec laquelle il a conclu un contrat ou qu'il a conseillée, dans les trois ans précédant son départ.

Dans le doute, il doit saisir la commission de déontologie de la fonction publique, ne serait-ce que pour se mettre à l'abri d'une éventuelle poursuite pénale.

M. Pérol a justifié le fait de ne l'avoir pas saisie par l'"urgence de la situation", Natixis, la filiale commune des deux banques, présentant selon lui fin février un "risque systémique" (risque de faillite et de contagion à l'ensemble du système bancaire). Or la commission ne pouvait se réunir avant le 11 mars, a-t-il rappelé.

Publié le: 25/03/2009 à 10:01:28 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/francois-perol-a164030.html>